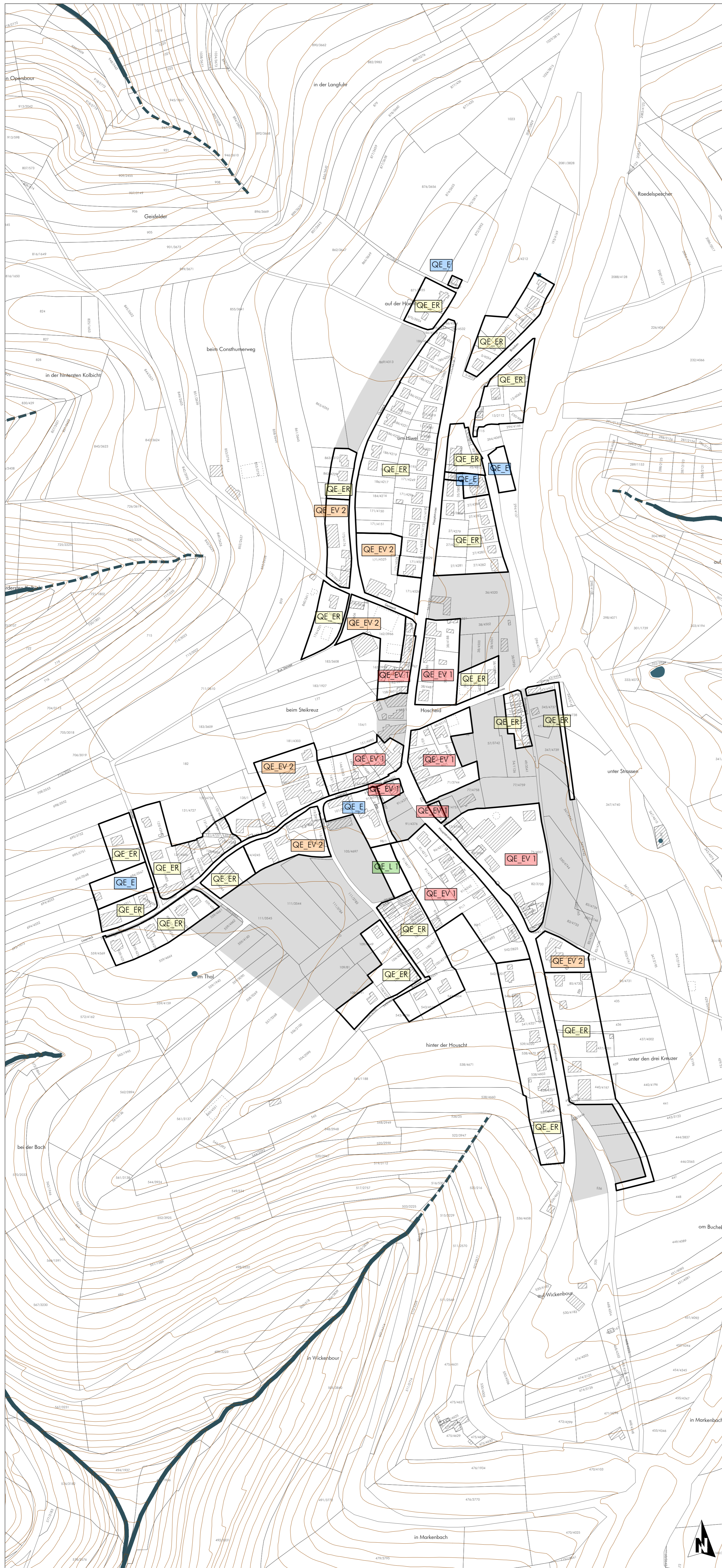


Plans d'aménagement particulier "quartier existant" - localité de Hoscheid



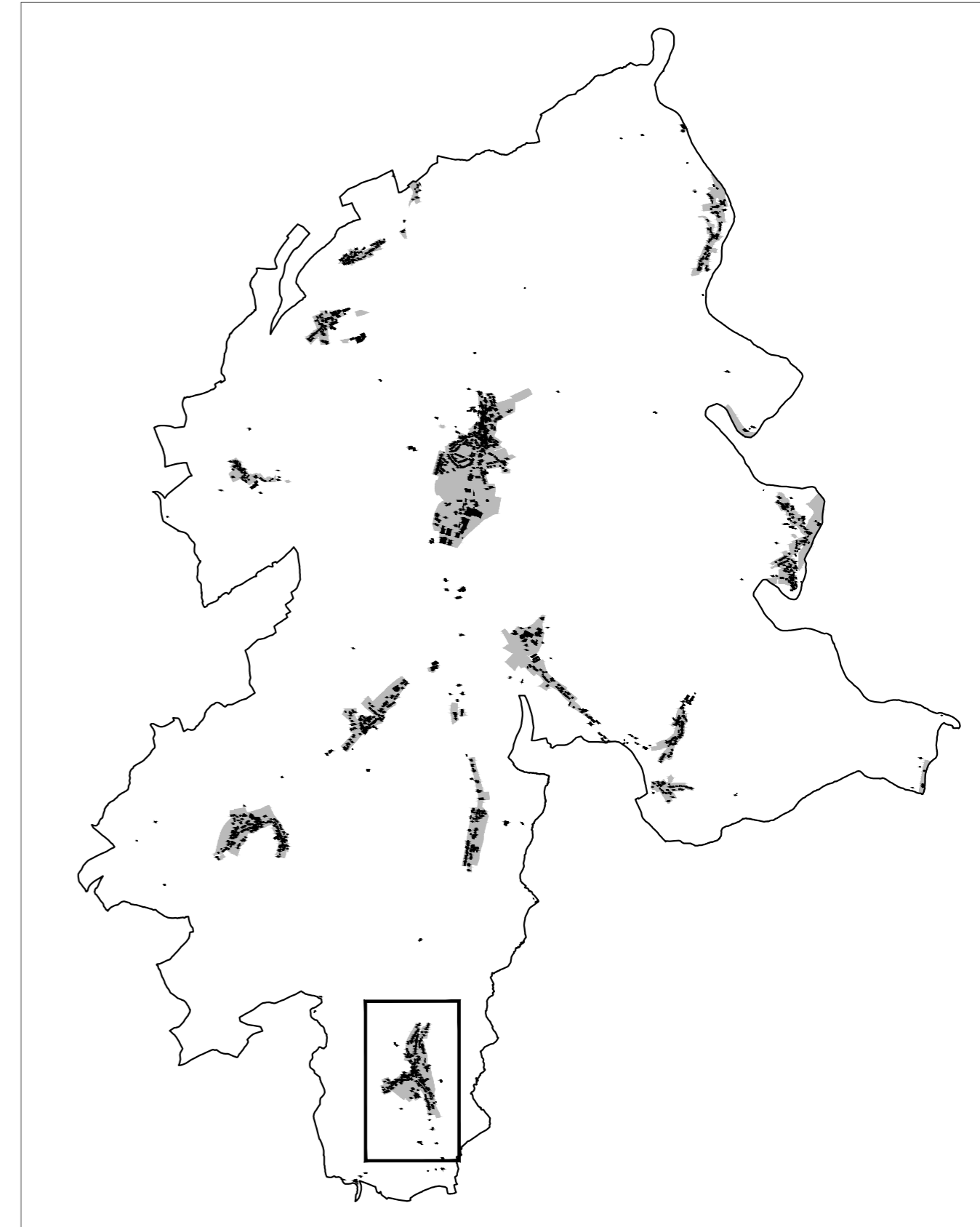
FOND DE PLAN
Composé sur la base du PCN 2016, de la BD-L-ORTHO 2013 et 2016, de la BD-L-TC 2007

- Limite communale
- Limite parcellaire
- ▨ Bâtiment existant (PCN 2016) | Bâtiment supplémentaire à titre indicatif (Ordnungs 2013 et 2016)
- - - Ruisseau | Ruisseau souterrain ou temporaire
- Surface hydro-terrestre permanente
- Courbe de niveau (équidistance 5m)

PLANS D'AMÉNAGEMENT PARTICULIER

- ▭ Délimitation des plans d'aménagement particulier "quartier existant"
- QE_ER - espace résidentiel
- QE_EV 1 - espace villageois 1
- QE_EV 2 - espace villageois 2
- QE_E - équipements
- QE_A - activités
- QE_L - sports et loisirs (L 1, L 2, L 3.1, L 3.2, L 3.3)

Zones destinées à être urbanisées (non soumises aux plans d'aménagement particulier "quartier existant")



Ref. n°: 18063/74C	
Avis de la Cellule d'Évaluation	26.10.2017
Vote du Conseil Communal	-
Approbation du Ministre de l'Intérieur	-

PCN 2016 - ORIGINE CADASTRE. DROITS RÉSERVÉS À L'ÉTAT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG. COPIE ET RÉPRODUCTION INTERDITES
BD-L-TC 2007 et 2010 - ORIGINE CADASTRE. DROITS RÉSERVÉS À L'ÉTAT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG. COPIE ET RÉPRODUCTION INTERDITES

COncEpt COncil COmmunication
en urbanisme, aménagement du territoire et environnement

CO3 s.à r.l.
2, bd. de l'Azette
L-1124 Luxembourg
Tel.: (+352) 26 68 41 29
Fax: (+352) 26 68 41 27
Mail: info@co3.lu

Maître d'ouvrage:	Administration communale de Parc Hosingen		
Projet:	Plans d'Aménagement Particulier "Quartier Existant"		
Objet:	Plan de localisation PAP QE - Hoscheid		
Modifications	de	Date	Indice
Plan après avis et réclamations	C. Robe	07.06.2018	A

Echelle:	1 / 2.500	Plan n°:	1208_pap-ge HO
Indice:	A	Date:	07.06.2017
Élaboré:	C. Robe	Contrôlé:	U. Truffer
		Validé:	U. Truffer

Chaque révision implique et modifie les plans précédents. Ce plan ne peut être imprimé et ne sera pas fonctionnel de façon autonome. Copier ou réutiliser sans autorisation est formellement interdite.